



PROJET DE CIRCONSCRIPTION 2024-2026

Circonscription de Schœlcher : l'excellence pour tous, l'innovation pédagogique au service de chacun

PRÉAMBULE : Une promesse d'avenir pour notre circonscription

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Enseignantes et Enseignants,

La circonscription de Schœlcher s'engage dans une dynamique renouvelée et ambitieuse au service de la réussite de tous les élèves. Notre projet 2024-2026 s'inscrit à la fois dans la continuité des orientations nationales et académiques et dans une volonté d'innovation pour relever les défis contemporains de l'école.

Un contexte favorable, des défis à relever

Avec un Indice de Position Sociale (IPS) de 113,1, supérieur aux moyennes académique et nationale, notre circonscription dispose d'atouts indéniables : une stabilité des équipes enseignantes (65 % des professeurs ayant plus de cinq ans d'ancienneté), une mixité sociale réelle et des résultats encourageants. Toutefois, les évaluations nationales 2024 soulignent la nécessité de consolider certains apprentissages et de renforcer notre action collective.

Notre engagement : Faire de chaque école un espace d'excellence où l'épanouissement individuel nourrit la réussite collective.

Ce projet s'articule autour de cinq axes stratégiques, dont un axe transversal, structurant notre action pour les deux prochaines années.

AXE 1 : "RÉUSSIR ENSEMBLE" - Excellence et maîtrise des fondamentaux

1. Consolider les acquis et prévenir les difficultés

Objectifs prioritaires :

- Porter à 65 % le taux de réussite dans l'accord du verbe conjugué en CM2
- Atteindre 70 % de réussite en lecture à voix haute
- Atteindre 55 % de réussite en résolution de problèmes du CE2 au CM2



- Porter à 60 % le taux de réussite en mémorisation des procédures mathématiques

Actions clés :

- ❖ Mise en place de **rituels quotidiens en français et mathématiques** (cf. Note de service n°3 : *Stratégie d'amélioration des résultats des élèves du CP à la 6e de la circonscription*)
- ❖ Développement des démarches de résolution de problèmes (*projet "Petits Matheux"*)
- ❖ Renforcement de la pratique de la fluence en lecture (*projet "100 % Lecteurs"*)
- ❖ Formation des enseignants aux pratiques efficaces d'enseignement des fondamentaux (*JACP1, et 3 ; Plan maths et français ; déploiement des 2025 des nouveaux programmes en français et en mathématiques et JACE1 à la rentrée 2025*)
- ❖ Exploitation approfondie des évaluations nationales pour un suivi personnalisé (*aider les élèves à automatiser des procédures lors des temps de soutien, notamment en APC*)

2. Développer les compétences langagières dès la maternelle

Actions immédiates :

- Mise en place d'un protocole structurant pour la compréhension des albums de jeunesse avec le soutien de la Mission maternelle
- Développement d'outils d'évaluation de la compréhension fine (*les stratégies explicites de compréhension*)
- Formation des enseignants aux stratégies de questionnement et d'étayage

Projet expérimental d'éveil aux langues dans le cadre du parcours linguistique des élèves : Dans le cadre d'un projet global d'éveil aux langues de la maternelle au CM2, la circonscription développe des outils innovants de phonologie anglaise, actuellement testés lors des rendez-vous de carrière. Cette approche progressive et continue vise à construire un véritable parcours linguistique tout au long de la scolarité primaire. La phase d'élaboration (2024-2025) permet d'affiner les outils et les protocoles en situation réelle, en prenant en compte les spécificités de chaque cycle. Pour l'année 2025-2026, nous constituerons un réseau de professeurs des écoles volontaires, représentant tous les niveaux de classe, qui expérimenteront ces ressources dans une logique de continuité des apprentissages.

Cette expérimentation à échelle réduite visera à :

- Valider l'efficacité des outils de formation en phonologie anglaise pour chaque niveau
- Observer la progression des compétences phonologiques de la maternelle au CM2
- Mesurer l'impact sur l'éveil aux langues à chaque étape du parcours
- Ajuster les protocoles d'apprentissage selon les âges
- Assurer une cohérence dans le parcours linguistique des élèves
- Préparer un déploiement plus large à partir de 2026

3. Développer les compétences cognitives et la mémoire de travail

L'amélioration des apprentissages fondamentaux repose également sur la compréhension des mécanismes cognitifs sous-jacents. C'est dans cette perspective que la circonscription souhaite expérimenter la démarche des Cogni-Classes, qui s'appuie sur les avancées des sciences cognitives pour optimiser l'attention, la mémoire de travail et l'autorégulation des élèves.



Objectifs :

- Constituer un vivier d'enseignants intéressés par les pratiques basées sur les sciences cognitives
- Expérimenter des stratégies pédagogiques favorisant l'attention et la mémorisation
- Former les enseignants à l'impact de la mémoire de travail sur les apprentissages
- Développer des outils adaptés permettant aux élèves de mieux structurer leurs connaissances

Mise en œuvre (2025-2026) :

- Identification d'un groupe pilote d'enseignants volontaires
- Formation et accompagnement des équipes en collaboration avec la Mission académique
- Mise en place de protocoles expérimentaux en classe, basés sur l'entraînement de la mémoire de travail et l'autorégulation
- Observation et évaluation des effets sur les résultats des élèves
- Partage des pratiques et mutualisation des outils pédagogiques

Cette initiative innovante, portée par des recherches scientifiques, vise à outiller durablement les enseignants et les élèves en leur fournissant des stratégies favorisant une meilleure assimilation des savoirs fondamentaux.

4. Indicateurs de suivi :

- Évolution des résultats aux évaluations nationales pour tous les niveaux
- Nombre d'élèves bénéficiant de PPRE
- Évolution des parcours post-CM2 (*amélioration des résultats aux évaluations nationales de 6^e par secteur de collège*)

Projet expérimental d'éveil aux langues

- **1. Indicateurs quantitatifs**
- Nombre d'enseignants volontaires participant à l'expérimentation
- Nombre de classes impliquées par niveau
- Fréquence d'utilisation des outils de phonologie
- Nombre de séances d'éveil aux langues réalisées
- Taux de participation aux temps de formation
- Volume horaire consacré à l'éveil aux langues dans les classes

2. Indicateurs qualitatifs

- ❖ Évolution des compétences phonologiques des élèves
- ❖ Qualité de la prononciation des structures travaillées
- ❖ Degré d'aisance des enseignants dans l'utilisation des outils
- ❖ Niveau d'engagement des élèves dans les activités linguistiques
- ❖ Impact sur la conscience phonologique tant des PE que des élèves
- ❖ Pertinence des outils selon les niveaux de classe

Projet de développement des cogni-classes

- Nombre d'enseignants volontaires engagés dans l'expérimentation.
- Nombre d'écoles participantes intégrant des pratiques issues des sciences cognitives.



- Degré d'appropriation des pratiques par les enseignants et transfert dans d'autres disciplines.
- Impact perçu sur la concentration et l'engagement des élèves en classe.
- Amélioration des performances des élèves en lien avec les fondamentaux (*corrélée aux résultats des évaluations nationales*).
- Progression des élèves sur des tâches mobilisant la mémoire de travail et l'autorégulation

AXE 2 : « ACCUEILLIR LA DIFFÉRENCE » - Une école véritablement inclusive

1. Accompagner chaque élève selon ses besoins

Publics cibles :

- Élèves en difficulté
- Élèves à haut potentiel
- Élèves en situation de redoublement
- Élèves à besoins éducatifs particuliers

Actions prioritaires :

- ❖ Relance du pôle ressource avec création d'équipes écoute-régulation pour aider à comprendre et gérer les enfants difficiles
- ❖ Déploiement du livret d'accompagnement spécifique pour les élèves redoublants
- ❖ Formation des équipes à l'identification et l'accompagnement des élèves à haut potentiel avec le soutien de la Mission ASH

Actions structurantes :

Déploiement du Livret de Parcours Inclusif (LPI) :

Dans une démarche d'accompagnement renforcé des élèves à besoins éducatifs particuliers, la circonscription s'engage dans le déploiement généralisé du LPI. Cette application numérique, véritable outil coopératif au service de la réussite des élèves, permettra **dès février 2025** une mise en place plus rapide et effective des aménagements et adaptations pédagogiques. Toutes les équipes devront être engagées dans l'utilisation de cet outil qui simplifie les procédures de renseignement et d'édition des différents plans (PPRE, PAP, PPS) tout en facilitant la communication avec les familles.

2. Indicateurs de suivi :

- Nombre de saisines du pôle ressource
- Accompagnement amélioré des élèves à comportement difficile
- Accompagnement amélioré des élèves à comportement difficile
- Diminution du nombre d'élèves redoublants, notamment au CE2 (*diminution du taux de retard pour cette tranche d'âge particulièrement*)
- Nombre de projets personnalisés mis en place pour les EHP (*élèves à haut potentiel*)



AXE 3 : "INNOVER ENSEMBLE" - Travail collaboratif et développement professionnel

1. Développer les compétences psychosociales des adultes et des élèves

Pour les équipes enseignantes :

- Formation aux outils de l'intelligence collective (*Design Thinking, World Café, communication visuelle, cartes mentales, Doodling et Sketchnoting*)
- Création de communautés d'apprentissage professionnel au sein des écoles (*appui sur les personnels ressources CPS de l'académie ; mise en place de résidences pédagogiques répondant aux besoins exprimés par les équipes dans leurs projets d'école*)
- Accompagnement des directeurs dans la gestion des conflits et le management d'équipe
- Formation en conseil des maîtres des enseignants à la médiation des conflits (*les conflits à l'école : agir avec justice et justesse*)
- Mise en place d'espaces d'analyse de pratiques professionnelles (*accompagnement des équipes par des CPC formés*)

Pour les élèves :

- Déploiement du programme de développement des compétences psychosociales (*avec l'aide de la mission académique Bien-être et développement des CPS*)
- Mise en œuvre du Kit Empathie dans toutes les écoles (*en lien avec la mise en œuvre des 10 heures d'enseignement dans le cadre du protocole PHARE*)
- Création d'espaces de parole régulés dans les classes (*cf. KITS empathie, mais aussi les nouveaux programmes d'EMC de 2024*)

2. Renforcer la posture réflexive des équipes

- ❖ Développement de la co-observation entre pairs
- ❖ Analyse collective des pratiques professionnelles
- ❖ Mutualisation des expériences réussies intra et inter-degrés (*conseils de cycle 3 avec le collège, liaison GS-CP*)
- ❖ Documentation des pratiques innovantes par les CPD et CPC

3. Indicateurs de suivi :

- Taux de participation aux formations collaboratives
- Nombre de projets inter-classes/inter-cycles
- Fréquence des temps d'analyse de pratiques

AXE 4 : « CRÉER ET S'ÉPANOUIR » - L'art et la créativité comme leviers d'apprentissage

1. Développer la créativité et la sensibilité artistique

Le dessin, un levier cognitif fondamental : Face au constat d'une pratique décroissante du dessin dans les classes, la circonscription fait de la réhabilitation du dessin enfantin une priorité. Au-delà de sa dimension artistique, le dessin constitue un puissant levier de développement cognitif : il forge de nouvelles connexions cérébrales, affine la perception visuelle et développe des capacités de réflexion transférables à d'autres apprentissages.

Actions innovantes :

- Création d'espaces créatifs dédiés dans les écoles
- Formation des enseignants à la divergence en arts plastiques
- Développement du travail sur la perception et le langage visuel
- Mise en place de résidences d'artistes en partenariat avec des institutions culturelles
- Documentation et analyse des productions graphiques des élèves
- Accompagnement des enseignants dans l'observation de l'évolution du dessin enfantin

2. Enrichir les parcours artistiques et culturels (PEAC des élèves)

Dispositifs structurants :

- Création de galeries d'art dans les écoles
- Organisation de rencontres avec des artistes
- Développement de projets interdisciplinaires
- Valorisation des productions d'élèves lors de moments phares :
 - Journée de lutte contre le harcèlement
 - Journée de la laïcité du 9 décembre
 - Journée de lutte contre le racisme, etc.
- Mise en place d'ateliers réguliers de pratique du dessin
- Organisation d'expositions thématiques sur l'évolution du dessin enfantin

3. Indicateurs de suivi :

Indicateurs quantitatifs :

- Temps hebdomadaire consacré aux pratiques artistiques
- Nombre d'espaces créatifs mis en place
- Diversité des domaines artistiques explorés
- Nombre de projets artistiques réalisés dans le cadre du PEAC via l'application ADAGE
- Fréquence des séances de dessin
- Nombre de partenariats culturels établis en collaboration avec la mission académique Art et culture
- Taux de participation aux événements artistiques

Indicateurs qualitatifs :

- ❖ Évolution des compétences graphiques des élèves
- ❖ Impact sur les autres apprentissages
- ❖ Développement de l'expression personnelle
- ❖ Qualité des productions lors des temps forts
- ❖ Appropriation du PEAC par les élèves

AXE 5 : « PRENDRE SOIN - Le bien-être psychologique au cœur de la réussite »

En complément des quatre axes précédents et en cohérence avec eux, ce cinquième axe structure notre approche du bien-être psychologique comme condition fondamentale de la réussite. Dans le cadre de la démarche École promotrice de santé (EPSA) et en réponse aux enjeux croissants de santé mentale chez les enfants, la circonscription de Schoelcher fait du bien-être psychologique une priorité structurante de son projet 2024-2026.

Articulation avec les autres axes : Cet axe 5 se déploie en synergie avec :

- L'Axe 1 "Réussir ensemble" : le bien-être comme condition des apprentissages
- L'Axe 2 "Accueillir la différence" : l'attention à chacun comme facteur de santé mentale
- L'Axe 3 "Innover ensemble" : l'intelligence collective au service du bien-être
- L'Axe 4 "Créer et s'épanouir" : l'expression artistique comme vecteur d'épanouissement psychologique

1. Renforcer la prévention et l'accompagnement psychologique

Actions prioritaires :

- Mise en place de cellules de veille "bien-être" dans chaque école.
- Formation des enseignants au repérage des signes de mal-être chez les élèves.
- Déploiement de protocoles de prévention en lien avec les services académiques.

2. Assurer un accompagnement renforcé des élèves en difficulté psychologique

Actions structurantes :

- Développement de partenariats avec des psychologues scolaires et des structures spécialisées.
- Création d'espaces d'écoute et de parole pour les élèves en situation de fragilité.
- Formation des enseignants et personnels encadrants à la gestion des situations de crise.

3. Favoriser la continuité école-collège sur les enjeux de santé mentale

Projets inter-degrés :

- Création d'un groupe de travail inter-degrés sur la santé mentale.
- Élaboration de protocoles de transmission d'informations pour les élèves fragiles.
- Organisation de formations croisées premier et second degré sur la gestion des émotions.
- Mise en place de projets passerelles CM2-6e centrés sur le bien-être.

4. Indicateurs de suivi :

➤ Indicateurs quantitatifs de déploiement

- Taux de participation des équipes aux formations sur le repérage des signes de mal-être
- Nombre d'activations du pôle ressource pour des situations liées au bien-être psychologique
- Fréquence des réunions des cellules de veille "bien-être"
- Nombre de projets inter-degrés autour de la santé mentale



➤ **Indicateurs de suivi des dispositifs**

- Taux d'utilisation des espaces d'écoute et de parole
- Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement spécifique
- Fréquence d'activation des équipes écoute-régulation
- Taux de mise en œuvre des préconisations du pôle ressource

➤ **Indicateurs d'impact**

- Évolution du climat scolaire (*enquête locale*)
- Qualité de la transition CM2-6e pour les élèves accompagnés
- Retours des familles sur le bien-être de leur enfant
- Perception par les équipes de leur capacité à gérer les situations complexes

MISE EN ŒUVRE ET PILOTAGE DU PROJET

1. Une gouvernance partagée

Instances de pilotage :

- Conseil de circonscription élargi (IEN, CPC, RASED, directeurs référents)
- Comités de suivi par axe du projet
- Conseils écoles-collège
- Équipes écoute-régulation du pôle ressource

Outils de pilotage :

- Tableaux de bord numérique partagé (*sur l'espace TRIBU du RASED et des Directeurs*)
- Rapport d'évaluation des écoles et prise en compte des conseils donnés par les équipes dans l'élaboration de leur projet d'école

2. Formation et accompagnement

Plan de formation circonscription :

- Formations hybrides sur les fondamentaux et autres disciplines (webinaires)
- Accompagnement individualisé ou en groupe des enseignants
- Formation des directeurs au pilotage pédagogique
- Animations pédagogiques ciblées

CONCLUSION : Notre ambition collective

La circonscription de Schoelcher affirme son engagement en faveur d'une école inclusive, créative et collaborative. La mobilisation de tous les acteurs permettra de garantir une éducation de qualité pour chaque élève, dans un cadre bienveillant et stimulant.

L'Inspectrice de l'Éducation nationale,
Karine ALEXANDRE